



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 20 mars 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 14 mars 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 31
Nombre de procurations : 10

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Denis HAMEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Guillaume RUET
Monsieur Thierry FALCONNET		Monsieur Laurent GOBET
Monsieur Rémi DETANG	Madame Christine MARTIN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Christophe AVENA
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur François SARRON-PILLOT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Claire TOMASELLI	Madame Brigitte POPARD	

Membres absents :

Monsieur Patrick BAUDEMENT	Monsieur Jean-François DODET pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Claire TOMASELLI
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Monsieur Guillaume RUET
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**Mandat spécial à une délégation d'élus et de collaborateurs administratifs pour un déplacement au Japon**

Une délégation de la métropole de Dijon se rendra en mission au Japon du 11 avril au 20 avril. La délégation est composée d'élus et d'agents. Un départ aura lieu dès le 8 avril, pour un agent de la collectivité, et un retour sera réalisé le 27 avril pour un autre agent de la collectivité afin de participer à des missions complémentaires.

Le déplacement a pour objectif général de valoriser le territoire Dijonnais auprès de différents opérateurs dans une dynamique d'attractivité touristique et économique. Le déplacement permettra de valoriser les atouts économiques de la Métropole, de discuter des nouvelles pratiques de la filière agroalimentaire et de mettre en avant l'ensemble des éléments d'attractivité de la Métropole, notamment en lien avec la double labellisation UNESCO résultant de l'inscription du vignoble bourguignon et du repas gastronomique des Français au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. La visite permettra aussi de découvrir les bonnes pratiques d'acteurs japonais de la filière alimentaire.

Outre les temps d'échanges avec différentes collectivités et des opérateurs économiques, la visite s'inscrira dans le cadre d'une opération de promotion de Dijon pendant l'exposition universelle d'Osaka et en particulier de la filière agroalimentaire du territoire pendant la quinzaine "Territoire et alimentation : viser des modes de production et de consommation plus durables" qui se déroulera du 13 au 30 avril 2025. La visite permettra aussi de préparer l'organisation de la semaine Dijon Bourgogne à Kumamoto en octobre 2025.

La délégation est composée de la 1^{ère} Vice-Présidente, du Vice-Président en charge des sujets vitivinicole, et de deux conseillers métropolitains qui seront chargés de valoriser la dimension internationale du territoire et de sa gastronomie. Trois collaborateurs administratifs accompagneront la délégation d'élus.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** l'organisation du déplacement au Japon afin de développer les partenariats sur les volets institutionnel, économique, culturel, touristique et universitaire.
- **de donner** à la délégation d'élus métropolitains et aux collaborateurs administratifs, mandat spécial pour participer à ce déplacement, et représenter la Métropole lors de cette mission.
- **d'assurer** la prise en charge de ces déplacements.
- **de prendre** en charge les frais afférents aux agents qui accompagneront les élus.

SCRUTIN	POUR : 41	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 10 PROCURATION(S)	